

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 09 JUILLET 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le neuf juillet,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 20

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 3

Absents : 3

Votants : 25

Date de convocation du conseil communautaire : 03 juillet 2024

PRESENTS :

M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY,
M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET,
Mme GOMEZ, M. MARCEAU, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER,
M. RIVET, , M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER,
M. VALEYRE, M. VIAL

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme ADJERIOU : Pouvoir donné à M. MARCEAU
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
M. MARCON : Pouvoir donné à Mme SANDRON
Mme ROYON : Pouvoir donné à M. BOMPUIS

EXCUSES :

M. HAURY
Mme JANISSET
Mme VINSON

ABSENTS :

M. BUGNAZET
M. BLANCHARD
Mme VILLEVIEILLE

n° 20240709_D_083

Commission :
Cycle de l'Eau

**Objet : Travaux
d'Assainissement et
d'Eau Potable : Lot
n°2 : Avenant n°1 au
marché de travaux**

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Cycle de l'Eau propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver l'avenant n° 1 au lot n°2 du marché de travaux d'Assainissement et d'Eau Potable passer avec :

☐ L'entreprise OREA INDUSTRIE :

Détail de l'avenant :

Le marché initial se décompose initialement pour chacun des secteurs :

Désignation du secteur	Montant en € HT	TVA 20,00 %	Montant en € TTC
Avenue de la gare	19 876,50 €	3 975,30	23 851,80 € TTC
Chemin de Mandrin	12 120,50 €	2 424,10	14 544,60 € TTC
Montant total des travaux	31 997,00 €	6 399,40	38 396,40 € TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Des adaptations de chantiers se sont avérées nécessaires modifiant ainsi les quantités initialement prévues au marché.

Désignation du secteur	Montant en € HT	TVA 20,00 %	Montant en € TTC	Différence en € TTC
Avenue de la Gare	19 845,93 €	3 969,19	23 815,12 € TTC	- 36,68 € TTC
Chemin de Mandrin	11 240,50 €	2 248,10	13 488,60 € TTC	- 1 056,00 € TTC
TOTAL des TRAVAUX	31 086,43 €	6 217,29	37 303,72 € TTC	- 1 092,68 € TTC

AR Prefecture

043-244301131-20240709-20240709_D_083
Reçu le 19/07/2024

Soit une diminution du montant du marché initial de 2,85%

La commission d'études des offres de prix s'est réunie le 25/06/2024 et a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- Approuve l'avenant n°1 au marché de travaux à passer avec l'entreprise OREA INDUSTRIE,
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

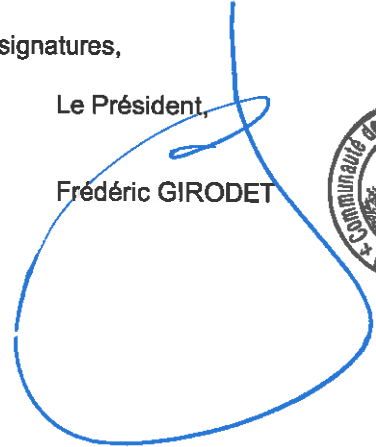
Le Secrétaire de séance

François MARCEAU



Le Président,

Fredéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240709-20240709_D_083-DE
Reçu le 19/07/2024